

Bureau Lorient
Centre d'Affaires Le pré aux Clercs
CS 90016
4 rue Abbé Laudrin
56324 LORIENT Cedex

T : +33 2 97 64 04 84

lorient@bakertilly.fr
www.bakertilly.fr

COMITE DEPARTEMENTAL DU MORBIHAN DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : Parc Pompidou
56034 VANNES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

COMITE DEPARTEMENTAL DU MORBIHAN DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : Parc Pompidou – 3 Avenue Georges Pompidou
56034 VANNES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux membres de l'association du Comité Départemental du Morbihan de la Ligue Nationale contre le Cancer,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association COMITE DEPARTEMENTAL DU MORBIHAN DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'établissement des comptes de votre association. Nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels.

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LORIENT, le 19 Avril 2022

Le commissaire aux comptes
ALC AUDIT


Stéphane PIQUEE

COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2021	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. Incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 394 711.10	(510 260.01)	884 451.09	946 770.32
Terrains	15 000.00		15 000.00	15 000.00
Constructions	1 252 181.73	(404 839.94)	847 341.79	907 599.16
Install. techniques, matériel et outillage industriels	6 424.76	(4 079.72)	2 345.04	3 470.74
Autres immobilisations corporelles	121 104.61	(101 340.35)	19 764.26	20 700.42
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	41 200.00		41 200.00	1 200.00
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille	40 000.00		40 000.00	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 200.00		1 200.00	1 200.00
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	1 435 911.10	(510 260.01)	925 651.09	947 970.32
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				904.12
CRÉANCES	344 555.72		344 555.72	375 090.36
Créances clients, usagers et comptes rattachés	7 850.71		7 850.71	30 532.50
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	336 705.01		336 705.01	344 557.86
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	1 028 087.18		1 028 087.18	715 941.03
Valeurs mobilières de placement	251 952.68		251 952.68	251 340.68
Disponibilités	776 134.50		776 134.50	464 600.35
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	1 372 642.90		1 372 642.90	1 091 935.51
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 808 554.00	(510 260.01)	2 298 293.99	2 039 905.83
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	349 608.00	349 608.00
Réserves pour projet de l'entité	349 608.00	349 608.00
Autres réserves		
Report à nouveau	916 574.55	890 581.09
Excédent ou déficit de l'exercice	60 199.47	25 993.46
Situation nette (sous total)	1 326 382.02	1 266 182.55
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat / contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	1 326 382.02	1 266 182.55
Fonds reportés liés aux legs ou donations		155 912.10
Fonds dédiés		
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II		155 912.10
Provisions pour risques	30 000.00	15 000.00
Provisions pour charges	40 954.00	34 356.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	70 954.00	49 356.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	181 519.05	241 378.30
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	181 519.05	241 378.30
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	540 175.37	327 076.88
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	110 272.32	83 298.33
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	53 327.99	80 476.12
Dettes fiscales	2 161.95	1 872.12
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	374 413.11	161 430.31
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance	179 263.55	
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	900 957.97	568 455.18
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 298 293.99	2 039 905.83



COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	57 600.00	51 312.00	6 288.00	12.25 %
Ventes de biens et services	86 020.23	19 598.97	66 421.26	
Ventes de biens	1 115.00	3 495.10	(2 380.10)	-68.10 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	84 905.23	16 103.87	68 801.36	
. dont parrainages				
Concours publics et subventions d'exploitation	37 796.76	23 348.77	14 447.99	61.88 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	960 172.47	946 265.91	13 906.56	1.47 %
Dons manuels	729 169.37	611 298.73	117 870.64	19.28 %
Mécénats	75 091.00	32 786.00	42 305.00	
Legs, donations et assurances-vie	155 912.10	302 181.18	(146 269.08)	-48.40 %
Contributions financières reçues	153 879.04		153 879.04	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	749.93	2 212.42	(1 462.49)	-66.10 %
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	5 030.68	6 357.16	(1 326.48)	-20.87 %
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 301 249.11	1 049 095.23	252 153.88	24.04 %
Achats de marchandises	3 509.74	6 658.62	(3 148.88)	-47.29 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	338 103.16	328 734.40	9 368.76	2.85 %
Aides financières	434 607.76	339 415.83	95 191.93	28.05 %
Impôts, taxes et versements assimilés	13 310.95	16 176.76	(2 865.81)	-17.72 %
Salaires et traitements	241 993.49	196 776.00	45 217.49	22.98 %
Charges sociales	69 025.30	55 432.97	13 592.33	24.52 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	79 008.32	75 757.63	3 250.69	4.29 %
Report en fonds dédiés				
Autres charges	49 877.72	68 674.31	(18 796.59)	-27.37 %
CHARGES D'EXPLOITATION	1 229 436.44	1 087 626.52	141 809.92	13.04 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	71 812.67	(38 531.29)	110 343.96	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	6 792.97	6 882.72	(89.75)	-1.30 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	6 792.97	6 882.72	(89.75)	-1.30 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés	2 785.17	3 537.93	(752.76)	-21.28 %
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES	2 785.17	3 537.93	(752.76)	-21.28 %
RÉSULTAT FINANCIER	4 007.80	3 344.79	663.01	19.82 %



COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	75 820.47	(35 186.50)	111 006.97	
Sur opérations de gestion		74 324.96	(74 324.96)	
Sur opérations en capital		2 500.00	(2 500.00)	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS		76 824.96	(76 824.96)	
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	15 000.00	15 000.00		0.00 %
CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 000.00	15 000.00		0.00 %
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(15 000.00)	61 824.96	(76 824.96)	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	621.00	645.00	(24.00)	-3.72 %
TOTAL DES PRODUITS	1 308 042.08	1 132 802.91	175 239.17	15.47 %
TOTAL DES CHARGES	1 247 842.61	1 106 809.45	141 033.16	12.74 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	60 199.47	25 993.46	34 206.01	
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
NON AFFECTÉS				

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants

Suite aux recommandations gouvernementales relatives à la pandémie du COVID 19 déclarée le 20/01/2020, et afin de limiter les risques de transmission et de propagation, la Direction de l'Association a décidé de suspendre ses activités et du 04 avril au 19 mai 2021, les manifestations n'ayant pas repris. La continuité d'exploitation n'est pas remise en question pour le Comités par cet événement. Au cas où des difficultés financières apparaîtraient, des dispositions d'aides par le siège pour maintenir la continuité d'exploitation ont d'ores et déjà été prises au sein de la Ligue

Le comité 56 a bénéficié des dispositifs suivants :

- recours à l'activité partielle.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 384 620	10 091		1 394 711
Immobilisations financières	1 200	40 000		41 200
Total	1 385 820	50 091	0	1 435 911

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	8 694	0
Ouverture ALU	1 980	
4 stores de protection	6 714	
Appareil photo	550	
Immobilisations financières	40 000	0
Parts sociales CMB	40 000	
→ ...		
Total	48 694	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles				
Amort. Immobilisations corporelles	437 850	72 410		510 260
Amort. Immobilisations financières				
Total	437 850	72 410	0	510 260

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		40 000		40 000
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 200			1 200
Total	1 200	40 000	0	41 200

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Stocks

Néant

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	1 200	1 200	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	7 851	7 851	
→ Autres Créances	336 705	336 705	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance		0	
Total	345 756	345 756	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	251 953				6 212
Total	251 953	0	0	0	6 212

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	408 824	
Livrets et comptes épargne	367 286	581
Comptes à terme		
Total	776 110	581

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Fournisseurs débiteurs		
AAR INTRA GROUPE →	366	904
Créances clients et comptes rattachés		
CLIENTS A ENCAISSER →	7 851	30 533
<i>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</i>		
Autres créances		
PERSONNELS AVANCES ET ACOMPTE	150	185
LEGS A RECEVOIR AU BN	336 189	331 174
DONS A RECEVOIR AU BN		11 722
→		
→		
→		
Disponibilités		
Total	344 556	374 516

3.1.5 Charges constatées d'avance

Néant

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2021		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2021	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise										
→ Fonds statutaires	349 608									349 608
→ Fonds de réserve générale										
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves										
Report à nouveau	890 581				25 993				916 575	
Excédent ou déficit de l'exercice	25 993				60 199		25 993		60 199	
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
Total	1 266 183	0	0	0	86 193	0	25 993	0	1 326 382	0

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public :	2020	155 912	155 912	0	155 912	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		155 912	155 912	0	155 912	0

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques	15 000	15 000		30 000
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	34 356	6 598		40 954
→				
Total	49 356	21 598	0	70 954

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine	181 519	32 100	79715,53	69703,79
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	110 272	110 272		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	55 490	55 490		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	374 413	374 413		
Produits constatés d'avance		0		
Total	721 694	572 275	79 716	69 704

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes fiscales :	2 162	1 872
→ Impôt sur les sociétés	621	645
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer	1 541	1 227
Dettes sociales :	53 328	80 475
→ Urssaf/ Pôle emploi	24 664	20 104
→ Caisse de retraite	8 649	7 473
→ Caisse de prévoyance	1 463	1 142
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer	3 028	30 584
→ Dettes congés à payer	12 036	16 001
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	3 488	5 171
→ Prélèvement à la source		
Total	55 490	82 347

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	93 382	56 405
→ FNP - Factures non parvenues	93 382	56 405
...		
...		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	374 413	161 430
Charges à payer	374 413	161 430
...		
Total	467 795	217 835

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

REPORTING - COMITÉ DU MORBIHAN		Decembre 2021		Decembre 2020	
EMPLOIS		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1. MISSIONS SOCIALES					
1.1 Réalisées en France		833 716,78	817 734,95	690 134,42	622 132,73
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme		833 716,78	817 734,95	690 134,42	622 132,73
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France		467 566,19	451 584,36	437 727,03	424 050,30
1.2 Réalisées à l'étranger		366 150,59	366 150,59	252 407,39	198 082,43
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		133 711,48	131 220,35	118 606,66	118 409,16
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		133 334,41	130 843,28	118 499,94	118 302,44
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		377,07	377,07	106,72	106,72
3.1 Frais d'information et de communication		273 816,35	246 463,46	280 196,37	260 820,67
3.2 Frais de fonctionnement		20 632,32	13 279,92	16 429,40	16 429,40
3.3 Autres charges		177 863,21	157 862,72	186 578,73	167 203,03
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		75 320,82	75 320,82	77 188,24	77 188,24
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		6 598,00	6 598,00	17 227,00	17 227,00
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				645,00	
TOTAL CHARGES		1 247 842,61	1 202 016,76	1 106 809,45	1 018 589,56
EXCÉDENT OU DÉFICIT		60 199,47		25 993,46	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Decembre 2021		Decembre 2020	
CHARGES PAR DESTINATION		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES					
Réalisées en France					
Réalisées à l'étranger					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS					
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL					

LA LIQUE COMITE MORBIHAN		REPORTING - COMITÉ DU MORBIHAN		RESSOURCES		Décembre 2020	
PRODUITS PAR ORIGINE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public		
1.	PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC						
1.1	Cotisations sans contrepartie	-1 244 149,93	-1 244 149,93			-1 024 059,60	-1 024 059,60
1.2	Dons, legs et mécénat	-57 600,00	-57 600,00			-51 312,00	-51 312,00
1.3	Autres produits liés à la générosité du public	-960 172,47	-960 172,47			-946 265,91	-946 265,91
2.	PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-226 377,46	-226 377,46			-26 481,69	-26 481,69
2.1	Cotisations avec contrepartie	-26 095,39				-85 394,54	
2.2	Parrainage des entreprises						
2.3	Contributions financières sans contrepartie						
2.4	Autres produits non liés à la générosité du public	-20 538,30					
3.	SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-5 557,09				-85 394,54	
4.	REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-37 796,76				-23 348,77	
5.	UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS						
	TOTAL	-1 308 042,08	-1 244 149,93			-1 132 802,91	-1 024 059,60

LA LIQUE COMITE MORBIHAN		REPORTING - COMITÉ DU MORBIHAN		RESSOURCES		Décembre 2021	
PRODUITS PAR ORIGINE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public		
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC						
	Bénévolat						
	Prestations en nature						
	Dons en nature						
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC						
3.	CONCOURS PUBLICS EN NATURE						
	Prestations en nature						
	Dons en nature						
	TOTAL						

REPORTING - COMITÉ DU MORBIHAN		EXERCICE N		EXERCICE N-1	
Décembre 2021		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1. MISSIONS SOCIALES					
1.1 Réalisées en France					
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme					
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé	833 716,78	817 734,95	690 134,42	622 132,73	
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	833 716,78	817 734,95	690 134,42	622 132,73	
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	467 566,19	451 584,36	437 727,03	424 050,30	
Actions de société et politique de santé	368 307,60	352 325,77	352 023,30	338 798,70	
Actions Internationales réalisées par l'organisme	68 443,71	68 443,71	46 520,05	46 067,92	
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	497,11	497,11	693,96	693,96	
Actions de création-subvention-administration d'établissement	6 737,77	6 737,77	2 741,67	2 741,67	
Autres actions					
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	23 580,00	23 580,00	35 748,05	35 748,05	
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France					
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé	366 150,59	366 150,59	252 407,39	198 082,43	
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	95 150,59	95 150,59	82 525,45	48 200,49	
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics					
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	271 000,00	271 000,00	169 881,94	149 881,94	
Programmes nationaux	155 000,00	155 000,00	75 000,00	75 000,00	
Programmes régionaux et départementaux	116 000,00	116 000,00	94 881,94	74 881,94	
Mission reversement legs					
Autres actions					
Actions de société et politique de santé					
1.2 Réalisées à l'étranger					
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
Frais d'appel de dons	133 334,41	130 843,28	118 499,94	118 302,44	
Frais d'appel des legs	79 526,58	77 054,58	80 770,43	80 770,43	
Frais de traitements des dons	467,75	467,75	440,94	440,94	
Frais de traitements des legs	29 664,75	29 664,75	21 527,14	21 527,14	
Frais de campagne pour des dons en nature	984,01	964,88	2 039,46	2 039,46	
Frais pour manifestations et ventes					
Activités de récupérations	22 691,32	22 691,32	13 721,97	13 524,47	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades	377,07	377,07	106,72	106,72	
Frais de Recherche de Mécénat Info, Prév, Dép					
Frais de Recherche de Mécénat Formation					
Frais de Recherche de Mécénat Recherche					
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades					
Concours ext-parrainage entp Info, Prév, Dép					
Concours ext-parrainage entp Formation					
Concours ext-parrainage entp Recherche					
Frais de recherche partenariat					
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	377,07	377,07	106,72	106,72	
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
3.1 Frais d'information et de communication					
Frais d'information et de communication externe	273 816,35	246 453,48	280 196,37	260 820,67	
Frais d'information et de communication interne	20 632,32	13 279,92	16 429,40	16 429,40	
Frais d'information et de communication interne	20 582,32	13 229,92	16 429,40	16 429,40	
	50,00	50,00			
3.2 Frais de fonctionnement					
Frais de gestion	177 863,21	157 862,72	186 578,73	167 203,03	
Formation administrative	160 655,21	140 654,72	149 500,88	130 125,18	
Impôts et taxes	306,15	306,15	15 830,00	15 830,00	
Cotisation statutaire 10%	16 901,85	16 901,85	21 247,85	21 247,85	
3.3 Autres charges					
Charges financières	75 320,82	75 320,82	77 188,24	77 188,24	
Dotations aux amortissements	2 910,50	2 910,50	3 657,61	3 657,61	
Charges exceptionnelles	72 410,32	72 410,32	73 530,63	73 530,63	
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS					
	6 598,00	6 598,00	17 227,00	17 227,00	
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES					
			645,00		
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE					
Report en fonds dédiés sur subventions d'exploitation					
Report en fonds dédiés sur contributions financières					
Report en fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège					
Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public					
Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public provenant du siège					
TOTAL CHARGES	1 247 842,61	1 202 016,76	1 106 809,45	1 018 589,56	
EXCÉDENT OU DÉFICIT	60 199,47		25 993,46		

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		EXERCICE N		EXERCICE N-1	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES					
<i>Réalisées en France</i>					
<i>Réalisées à l'étranger</i>					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS					
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL					

REPORTING - COMITÉ DU MORBIHAN		EXERCICE N		EXERCICE N-1	
Décembre 2021		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-1 244 149,93	-1 244 149,93	-1 024 059,60	-1 024 059,60
1.1 Cotisations sans contrepartie		-57 600,00	-57 600,00	-51 312,00	-51 312,00
Cotisations		-57 600,00	-57 600,00	-51 312,00	-51 312,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-960 172,47	-960 172,47	-946 265,91	-946 265,91
Dons manuels non affectés		-689 553,86	-689 553,86	-596 312,62	-596 312,62
Dons manuels affectés		-39 615,51	-39 615,51	-14 986,11	-14 986,11
Legs, donations et assurances-vie non affectés		-155 912,10	-155 912,10	-278 780,90	-278 780,90
Legs et autres libéralités affectés				-23 400,28	-23 400,28
Mécénat		-75 091,00	-75 091,00	-32 786,00	-32 786,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-226 377,46	-226 377,46	-26 481,69	-26 481,69
Manifestations		-81 353,90	-81 353,90	-15 055,37	-15 055,37
Ventes (dont abonnement à vivre)		-1 115,00	-1 115,00	-3 495,10	-3 495,10
Prestations et autres ventes		-300,00	-300,00		
Activités de récupération					
Charges et Produits exceptionnels					
Droits d'Auteurs					
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-3 474,85	-3 474,85	-1 048,50	-1 048,50
Autres produits affectés					
Produits financiers		-6 792,97	-6 792,97	-6 882,72	-6 882,72
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-133 340,74	-133 340,74		
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-26 095,39		-85 394,54	
2.1 Cotisations avec contrepartie					
Cotisations					
2.2 Parrainage des entreprises					
Parrainage et recherche partenariat					
2.3 Contributions financières sans contrepartie		-20 538,30			
Contributions financières reçues		-20 538,30			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		-5 557,09		-85 394,54	
Autres prod d'activités annexes et prest		-4 807,16		-6 357,16	
Transfert de charges		-749,93		-2 212,42	
Produits exceptionnels				-76 824,96	
Ventes et Prestations (Comités)					
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		-37 796,76		-23 348,77	
État					
SINCA					
Collectivités locales		-14 663,50		-11 141,90	
Autres organismes					
Autres subventions affectées aux missions sociales		-23 133,26		-12 206,87	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS					
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS					
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation					
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières					
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège					
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP					
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés					
TOTAL		-1 308 042,08	-1 244 149,93	-1 132 802,91	-1 024 059,60

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		EXERCICE N		EXERCICE N-1	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
Bénévolat					
Prestations en nature					
Dons en nature					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL					

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.
Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)

PRODUITS	N° de compte	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	75431XXX	
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	75432XXX	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	7754XXXX	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	781640XX	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	7891XXXX	
TOTAL		0

CHARGES	N° de compte	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	6754XXXX	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	681640XX	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	6891XXXX	
TOTAL		0

SOLDE DE LA RUBRIQUE		Montants
		0

4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
Manifestations	81 354	15 055
Ventes	1 115	3 495
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
Autres produits financiers	6 793	6 883
Autres produits affectés aux missions sociales	3 475	1 049
→ ...		
→ ...		
Total	92 737	26 482

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	0	0

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « Reports en fonds dédiés » en contrepartie du passif « Fonds dédiés sur subvention d'exploitation ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « Provisions pour risques et charges »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	155 912	
Total	155 912	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance. Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validée par le conseil d'administration.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer				0
Assurance				0
Electricité et eau				0
Téléphone				0
Affranchissement				0
Autres (à préciser)				0
Total	0	0	0	0

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	106 684	131 807
Actions d'information, de prévention et de dépistage	39 280	29 841
Actions de formation		0
Actions de recherche		0
Actions de société et politique de santé		0
Frais d'appel aux dons et legs		0
Frais de fonctionnement (dont communication)	96 030	90 460
Total	241 993	252 108

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	368 308	352 023
Actions d'information, prévention, dépistage	68 444	46 520
Actions de formation	497	694
Actions de recherche	23 580	35 748
Actions autres	6 738	2 742
Total	467 566	437 727
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades	95 151	82 525
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	271 000	169 882
Actions autres		
Total	366 151	252 407

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	20 632	16 429
Frais de gestion	160 655	149 501
Impôts et taxes	306	15 830
Cotisation statutaire 10%	16 902	21 248
Charges financières	2 785	3 658
Dotations aux amortissements	72 410	73 531
...		
Total	273 691	280 197

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		155 912
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	155 912

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié	83 504	99 503
Total		83 504	99 503

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

⇨ A insérer

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
					0	0					
Achats de marchandises		3 510									
Variation de stock											
Autres achats et charges externes		338 103									
Aides financières		434 608									
Impôts, taxes et versement assimilés		13 311									
Salaires et traitements		241 993									
Charges sociales		69 025									
Dotations aux amortissements et dépréciations		79 008									
Dotations aux provisions											
Report en fonds dédiés											
Autres charges		49 878									
Charges financières		2 785									
Charges exceptionnelles		15 000									
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices		621									
TOTAL		1 247 843	0	0	0	0	0	0	0	0	0

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
			0	0	
	0	0	0	0	0
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole					
TOTAL	0	0	0	0	0

REPORTING - COMITÉ DU MORBIHAN		MISSIONS SO	
Tableau de passage CROD CR CHR	31/12/2021	Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé	Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public
20/04/2022 - 09:25			
CHARGES D'EXPLOITATION	1 229 436,44	368 307,60	68 443,71
Achats de marchandises	3 509,74	2 985,07	392,87
Variation de stock			
Autres achats et charges externes	338 103,16	129 812,31	22 091,87
Aides financières	434 607,76	68 457,17	
Impôts, taxes et versements assimilés	13 310,95	11 937,62	386,78
Salaires et traitements	241 993,49	106 683,59	39 279,67
Charges sociales	69 025,30	43 460,70	3 309,84
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	79 008,32		
Reports en fonds dédiés			
Autre charges d'exploitation	49 877,72	4 971,14	2 982,68
CHARGES FINANCIÈRES	2 785,17		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées	2 785,17		
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de VMP			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 000,00		
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	15 000,00		
AUTRES	621,00		
Participation des salariés aux résultats			
Impôt sur les bénéfices	621,00		
C.R			
C.E.R	1 247 842,61	368 307,60	68 443,71



CIALES : Réalisation en France			FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	Actions de société et politique de santé	Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	Frais d'appel de dons	Frais d'appel des legs	Frais de traitement des dons	Frais de traitement des legs
497,11	6 737,77	23 580,00	79 526,58	467,75	29 664,75	984,01
			-119,00			
	4 749,32	9 163,71	79 645,58	467,75	21 710,94	984,01
497,11	1 988,45	14 416,29			7 953,81	
497,11	6 737,77	23 580,00	79 526,58	467,75	29 664,75	984,01



		FRAIS DE FONCTIONNEMENT				
Achats pour manifestations et reventes	Frais de recherche partenariat	Frais d'information et de communication externe	Frais d'information et de communication interne	Frais de gestion	Impôts et taxes	Cotisation statutaire 10%
22 691,32	377,07	20 582,32	50,00	145 034,21	306,15	16 901,85
250,80						
21 953,52	377,07	11 567,69	50,00	35 404,06		
487,00		193,40			306,15	
		8 544,97		87 485,26		
		276,26		21 978,50		
				166,39		16 901,85
				15 000,00		
				15 000,00		
				621,00		
				621,00		
22 691,32	377,07	20 582,32	50,00	160 655,21	306,15	16 901,85



		DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS
Charges financières	Dotations aux amortissements	
125,33	72 410,32	6 598,00
125,33		
	72 410,32	6 598,00
2 785,17		
2 785,17		
2 910,50	72 410,32	6 598,00



4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes Autres missions	4 966
Total	4 966

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
Produits exceptionnels	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0
Charges exceptionnelles	
Dotation provision pour charges	15 000
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	15 000

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

 056 - COMITÉ DU MORBIHAN	Décembre 2021	Décembre 2020
EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. MISSIONS SOCIALES	817 734,95	622 132,73
1.1 Réalisées en France	817 734,95	622 132,73
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>	451 584,36	424 050,30
Actions en direction des malades, des proches et étb de santé	352 325,77	338 798,70
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	68 443,71	46 067,92
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	497,11	693,96
Actions de société et politique de santé	6 737,77	2 741,67
Actions internationales réalisées par l'organisme		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	23 580,00	35 748,05
Actions de création-subvention-administration d'établissement		
Autres actions		
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>	366 150,59	198 082,43
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé	95 150,59	48 200,49
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	271 000,00	149 881,94
<i>Programmes nationaux</i>	155 000,00	75 000,00
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>	116 000,00	74 881,94
Mission reversement legs		
Autres actions		
Actions de société et politique de santé		
1.2 Réalisées à l'étranger		
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	131 220,35	118 409,16
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	130 843,28	118 302,44
Frais d'appel de dons	77 054,58	80 770,43
Frais d'appel des legs	467,75	440,94
Frais traitements des dons	29 664,75	21 527,14
Frais de traitements des legs	964,88	2 039,46
Frais de campagne pour des dons en nature		
Achats pour manifestations et ventes	22 691,32	13 524,47
Activités de récupérations		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	377,07	106,72
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades		
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades		
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép		
Concours ext-parrainage entp Formation		
Concours ext-parrainage entp Recherche		
Frais de recherche partenariat	377,07	106,72
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	246 463,46	260 820,67
3.1 Frais d'information et de communication	13 279,92	16 429,40
Frais d'information et de communication externe	13 229,92	16 429,40
Frais d'information et de communication Interne	50,00	
3.2 Frais de fonctionnement	157 862,72	167 203,03
Frais de gestion	140 654,72	130 125,18
Formation administrative		
Impôts et taxes	306,15	15 830,00
Cotisation statutaire 10%	16 901,85	21 247,85
3.3 Autres charges	75 320,82	77 188,24
Charges financières	2 910,50	3 657,61
Dotations aux amortissements	72 410,32	73 530,63
Charges exceptionnelles		
TOTAL DES EMPLOIS	1 195 418,76	1 001 362,56
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	6 598,00	17 227,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	42 133,17	5 470,04
TOTAL	1 244 149,93	1 024 059,60

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		



	056 - COMITÉ DU MORBIHAN	Décembre 2021	Décembre 2020
EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<i>Réalisées en France</i>			
<i>Réalisées à l'étranger</i>			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS			
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT			
TOTAL			

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés a la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés a la générosité du public en fin d'exercice		



LA LIQUE CONTRE LE CANCER	056 - COMITÉ DU MORBIHAN	Décembre 2021	Décembre 2020
RESSOURCES PAR ORIGINE CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-1 244 149,93	-1 024 059,60
1.1 Cotisations sans contrepartie		-57 600,00	-51 312,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-960 172,47	-946 265,91
Dons manuels non affectés		-689 553,86	-596 312,62
Dons manuels affectés		-39 615,51	-14 986,11
Legs, donations et assurances-vie non affectés		-155 912,10	-278 780,90
Legs et autres libéralités affectés			-23 400,28
Mécénat		-75 091,00	-32 786,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-226 377,46	-26 481,69
Manifestations		-81 353,90	-15 055,37
Ventes (dont abonnement à vivre)		-1 115,00	-3 495,10
Prestations et autres ventes		-300,00	
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-3 474,85	-1 048,50
Autres produits affectés			
Produits financiers		-6 792,97	-6 882,72
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-133 340,74	
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-1 244 149,93	-1 024 059,60
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		-1 244 149,93	-1 024 059,60

Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	605 863,31	526 862,64
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	42 133,17	5 470,04
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	58 597,26	73 530,63
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	706 593,74	605 863,31

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		



4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'Immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des Immob acquises par la Générosité du Public	Dotaton brute	Dotaton à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020							
2021							
Total							

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser : néant

Nature d'engagements	2021	2020
→ Legs acceptés par les organes statutaires		
→ Valeur estimée des legs en cours d'examen avant acceptation par le conseil d'administration		
→ Assurance-vie		
Total	0	0

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc...	13	1243	0,75	19540
Bénévoles "administratifs" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc...) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	28	2123	1,27	33374
Bénévoles de terrain Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	31	1946	1,17	30591
Total	72	5 312	3	83 505

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	18	15 258	9
Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	1		1
Total	19	15 258	10

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	5 698
6257 - Réceptions	Restauration	
...	...	
...	...	
Total		5 698

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5-2.3.1 Rémunération des cadres dirigeants : Brut 44024 €

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 7200 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

Bureau Lorient
Centre d'Affaires Le pré aux Clerc
CS 90016
4 rue Abbé Laudrin
56324 LORIENT Cedex

T : +33 2 97 64 04 84

lorient@bakertilly.fr
www.bakertilly.fr

**COMITE DEPARTEMENTAL DU MORBIHAN DE LA
LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : Parc Pompidou
56034 VANNES

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31/12/2021

COMITE DEPARTEMENTAL DU MORBIHAN DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social : Parc Pompidou – 3 Avenue Georges Pompidou

56034 VANNES

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux membres de l'association Comité départemental du Morbihan de la Ligue Nationale Contre le Cancer,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R.612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L.612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

1- Convention passée entre le Comité Départemental du Morbihan de la Ligue Nationale Contre le Cancer et l'Hôpital GHBS de Lorient

Administrateur concerné : Monsieur Jean-Michel BONHOMME, membre du Conseil de surveillance du GHBS.

Nature et objet : Versement de subventions d'équipement et de fonctionnement.

Modalités : Une subvention de 47 705,28 € a été accordée à l'Hôpital GHBS de Lorient.

2- Convention passée entre le Comité Départemental du Morbihan de la Ligue Nationale Contre le Cancer et l'association ASP 56 Pays de Vannes

Administrateur concerné : Madame BONNET Véronique, membre du conseil d'administration de l'association ASP 56 Pays de Vannes.

Nature et objet : Versement de subventions de fonctionnement.

Modalités : Une subvention de 800 € a été accordée à l'association ASP 56 Pays de Vannes.

Fait à LORIENT le 19 Avril 2022

Le commissaire aux comptes
ALC AUDIT

Stéphane PIQUEE